



ORGANISATION DES ÉTATS  
D'**AFRIQUE**, DES **CARAÏBES**  
ET DU **PACIFIQUE** (OEACP)

# RAPPORT

DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OEACP

**DÉCEMBRE 2022 - MARS 2026**



Par son Excellence  
**M. João Manuel Gonçalves Lourenço**,  
Président de la **République d'Angola**,  
Président en exercice de l'OEACP.



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....05

RÉALISATIONS DE LA PRÉSIDENTENCE  
DE L'ANGOLA ..... 09

- Institutionnalisation de la Troïka  
et renforcement de la gouvernance ..... 09
- Durabilité financière de l'OEACP .....11
- Réformes institutionnelles .....12
- Partenariats, multilatéralisme et  
relations avec l'Union européenne.....14
- Solidarité et leadership sur la situation  
politique et sécuritaire en Haïti .....16

CONCLUSION .....17

Passation de pouvoir de  
S.E. M. William Ruto,  
Président de la  
République du Kenya



S.E. M. Tete António,  
actuel Ministre des  
Relations extérieures  
de l'Angola



S.E. M. Georges Rebelo Pinto Chikoti,  
d'Angola, Secrétaire général de l'OACPS  
de mars 2020 jusqu'au début  
de l'année 2025



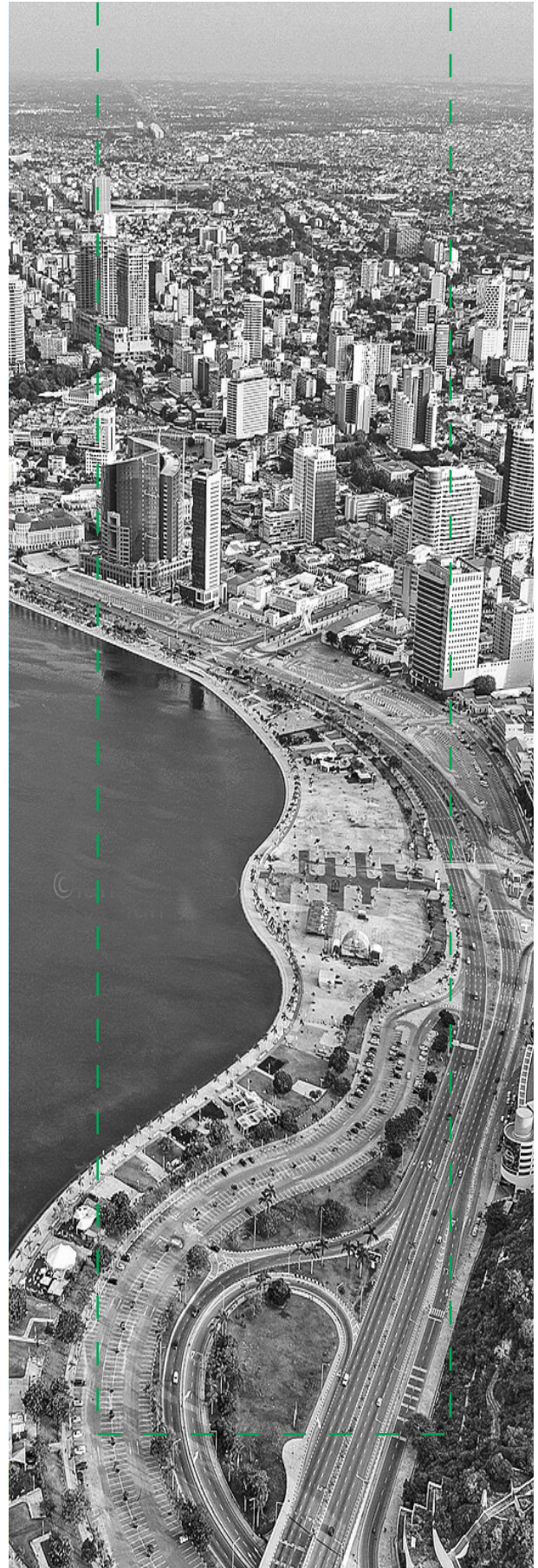
S.E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço  
et le Secrétaire général  
S.E. M. Moussa Saleh Batraki

# INTRODUCTION

La présidence de l'Angola s'est exercée dans le cadre politique, normatif et stratégique établi par le **10<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP)**, tenu à **Luanda, République d'Angola**, le 9 décembre 2022, sous le thème : **« 3 continents, 3 océans, 1 destin commun : Construire une OEACP résiliente et durable ».**

Ce Sommet a réaffirmé les objectifs fondateurs de l'OEACP, consacrés dans l'Accord de Georgetown révisé (2019), notamment la lutte contre la pauvreté, la promotion du développement durable et l'intégration équitable des États membres dans l'économie mondiale. Il a également souligné la centralité de l'unité, de la solidarité, du multilatéralisme et de la diversité culturelle comme principales sources de force de l'Organisation, tout en reconnaissant la complexité croissante de l'environnement mondial dans lequel l'OEACP doit opérer.

Le mandat de la présidence angolaise s'est déroulé dans un contexte de défis globaux et régionaux profonds, tels que les tensions géopolitiques persistantes, les effets socio-économiques résiduels de la



pandémie de COVID-19, les impacts accablés du changement climatique, l'insécurité alimentaire et les conséquences de la guerre en Ukraine. La présidence a été guidée par une détermination claire de revitaliser le multilatéralisme, renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire, approfondir les partenariats stratégiques – notamment avec l'Union européenne via l'Accord de Samoa – et accroître la visibilité et l'influence de l'OEACP sur la scène internationale.

Dans ce cadre, l'action du Président Lourenço a visé à traduire la vision politique et les engagements exprimés lors du Sommet de Luanda en actions institutionnelles concrètes. La présidence de Son Excellence M. João Manuel Gonçalves Lourenço a été guidée par un cadre de priorités clairement défini pour la période 2023-2025, basé sur l'Accord de Georgetown révisé et informé par l'ensemble des précédents Sommets de l'OEACP.

En assumant la présidence du 10<sup>ème</sup> Sommet après celui de Luanda, l'Angola a été investie d'une responsabilité accrue pour fournir leadership politique, orientation stratégique et réponses opportunes aux

dynamiques institutionnelles, financières et géopolitiques urgentes que l'Organisation affrontait. Dans l'exercice du mandat conféré par l'Accord de Georgetown révisé (2019), le Président Lourenço a mobilisé efficacement ses bons offices pour sauvegarder les intérêts de l'OEACP et renforcer son unité et sa pertinence sur la scène mondiale.

La présidence a coïncidé avec l'une des périodes les plus déterminantes de l'histoire de l'Organisation. Une priorité a été donnée à la sauvegarde de la viabilité financière et institutionnelle, à l'avancement des réformes pour rendre l'OEACP conforme à ses objectifs, au renforcement du leadership politique collectif via le mécanisme de la Troïka, et à l'approfondissement de la solidarité entre États membres dans la réponse aux crises affectant la paix, la sécurité et le développement.

Le présent rapport expose les principales réalisations de la présidence de l'Angola, montrant un haut degré d'alignement entre intention stratégique et exécution politique, renforçant la crédibilité et l'efficacité de l'OEACP en tant qu'organisation globale. ■



## Le rapport couvre les axes suivants :



**Institutionnalisation de la Troïka  
et renforcement de la gouvernance**

**Durabilité financière  
de l'Organisation**

**Réformes  
institutionnelles**

**Partenariats, multilatéralisme  
et relations avec l'Union européenne**

**Solidarité entre les membres  
de l'OEACP**



# 50 ANS 79 NATIONS UNE VOIX



# )) RÉALISATIONS DE LA PRÉSIDENTENCE DE L'ANGOLA

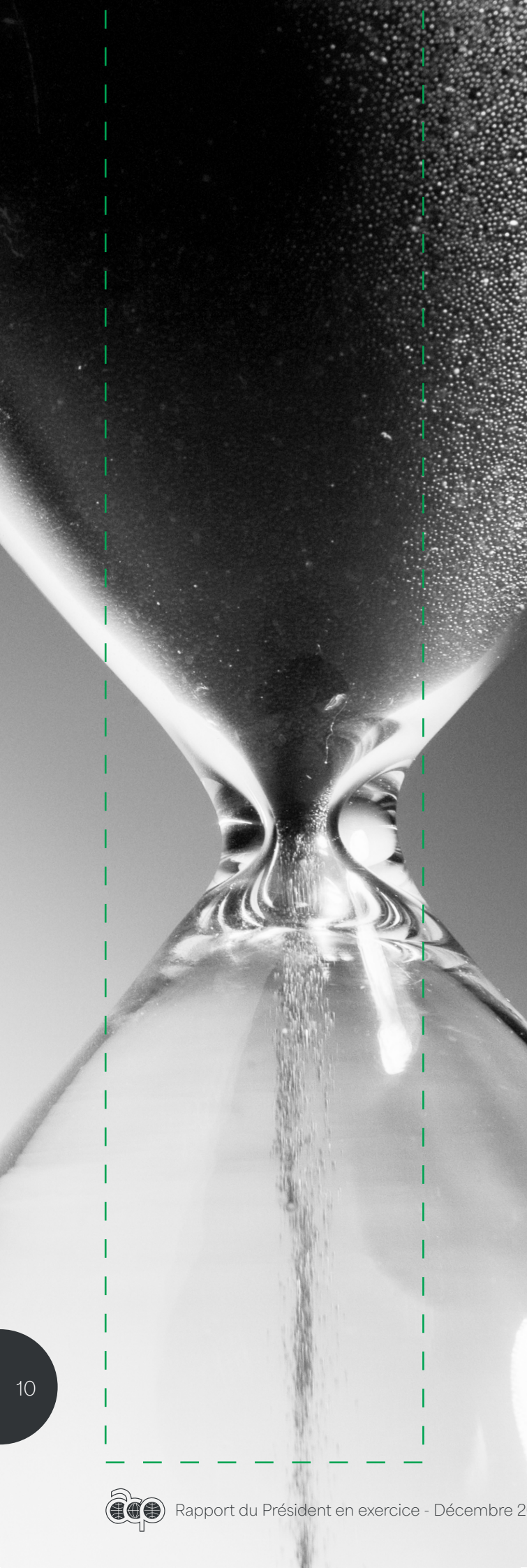


## Institutionnalisation de la Troïka et renforcement de la gouvernance

Pour concrétiser la priorité du renforcement du leadership politique collectif, la présidence a adopté des mesures délibérées pour revitaliser et consolider le mécanisme de la Troïka du Sommet de l'OEACP, visant à en faire une plateforme prévisible et structurée de coordination politique au plus haut niveau. À ce titre, les dirigeants ont convenu d'institutionnaliser des réunions annuelles de la Troïka en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies ou d'autres grandes réunions internationales, intégrant ainsi la supervision politique au niveau du Sommet dans l'architecture de gouvernance de l'Organisation.

Le 20 septembre 2023, le Président João Manuel Gonçalves Lourenço a convoqué, à New York, en marge de la 78<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la première réunion de la Troïka du Sommet. Cette réunion a constitué un jalon décisif dans le renforcement du leadership politique au niveau du Sommet au sein de l'OEACP. Elle a représenté la première mise en œuvre opérationnelle du mécanisme de la Troïka en vertu de l'Accord de Georgetown révisé et a instauré la pratique de consultations régulières de la Troïka, renforçant la continuité, la cohérence des politiques et la supervision stratégique au plus haut niveau politique.





### La réunion inaugurale a produit plusieurs résultats importants, notamment :

- **Renforcement de la gouvernance, de la réforme institutionnelle et de la discipline financière**, via un engagement politique renouvelé pour renforcer les processus décisionnels, intensifier la participation des États membres et rappeler l'importance du paiement en temps utile des contributions évaluées ;
- **Avancement des partenariats stratégiques et de la mobilisation de ressources**, en encourageant la diversification des partenaires de développement, en approuvant l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources de l'OEACP et en soutenant les progrès vers la signature et la mise en œuvre effective de l'Accord de Samoa avec l'Union européenne ;
- **Renforcement de la voix globale collective de l'OEACP**, en promouvant des positions coordonnées sur le changement climatique, le commerce et les pressions économiques, la coopération multilatérale et le développement centré sur les personnes, tout en réaffirmant l'unité et la solidarité entre les régions de l'Organisation.

Sur la base de ces progrès, le Président Lourenço a convoqué, le 23 septembre 2024, le Sommet conjoint de la Troïka et des Chefs d'État et de Gouvernement des membres du Bureau de l'OEACP. Cet engagement politique au plus haut niveau a encore consolidé la Troïka comme plateforme robuste d'orientation politique stratégique. La réunion extraordinaire a été convoquée en réponse à un appel urgent du Secrétaire général concernant la détérioration de la situation financière et institutionnelle de l'Organisation. ■



## Durabilité financière de l'OEACP

La durabilité financière s'est imposée comme l'un des défis les plus critiques rencontrés durant la présidence de l'Angola. L'Organisation faisait face à une situation financière et institutionnelle sans précédent, menaçant la continuité opérationnelle et la crédibilité de l'OEACP. Consciente de la gravité de ces développements, la présidence angolaise a porté la question au plus haut niveau politique de l'Organisation, la traitant non pas comme une simple préoccupation administrative, mais comme un défi fondamental nécessitant responsabilité politique collective, réforme structurelle et solutions stratégiques à long terme.

En réponse, la présidence de l'Angola a facilité l'adoption de deux mandats décisifs au niveau du Sommet, destinés à faire face à la crise financière et à poser les bases de la durabilité financière à long terme. Ces mandats portaient sur des mesures correctives immédiates pour soulager les pressions de liquidité sur le Secrétariat, combinées à des solutions structurelles destinées à diversifier et renforcer la base de financement de l'Organisation, y compris la désignation d'un Champion pour la mobilisation des ressources.

### **Dans le cadre des mesures financières nécessaires pour faire face à la crise, les résultats suivants ont été atteints, entre autres :**

- **Obtention d'un consensus politique au plus haut niveau sur l'urgence du paiement intégral et ponctuel des contributions évaluées**, renforçant la responsabilité collective pour la stabilité financière de l'Organisation ;
- **Ancrage, dans les décisions du Sommet, de réformes de gouvernance financière et de reddition de comptes**, renfor-

çant la supervision, la gestion financière et les cadres de contrôle interne du Secrétariat ;

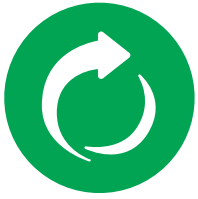
- **Appui politique à la restructuration institutionnelle**, permettant au Secrétariat d'aligner leadership et capacité opérationnelle sur les réalités financières, y compris la réduction du nombre de Secrétaires généraux adjoints de cinq à deux ;

- **Promotion d'un virage stratégique vers un financement durable**, catalysant la reconnaissance politique que la dépendance excessive aux contributions des États membres n'est pas viable à long terme et ouvrant la voie à des solutions innovantes et diversifiées, sujettes à études supplémentaires ;

- **Établissement de mandats contraignants et de mécanismes de suivi**, permettant au Conseil des ministres d'exercer une supervision renforcée et assurant que les décisions du Sommet se traduisent par une action institutionnelle concrète.

### **Efforts de mobilisation de ressources**

En complément, un résultat emblématique de la présidence angolaise a été l'élévation de la mobilisation des ressources au plus haut niveau politique de l'Organisation. Consciente de la nécessité de diversifier les sources de financement et de réduire la vulnérabilité structurelle, la Cimeira a désigné Son Excellence M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana, comme Champion pour la Mobilisation des Ressources de l'OEACP. Cette décision a marqué un virage stratégique vers un leadership partagé dans la mobilisation des ressources, le renforcement des partenariats et l'avancement de solutions de financement durable soutenant les objectifs à long terme de l'OEACP.



# Réformes institutionnelles

Conformément aux engagements réaffirmés par les Chefs d'État et de Gouvernement lors du 10<sup>ème</sup> Sommet de l'OEACP à Luanda, et en particulier à la détermination collective de moderniser l'Organisation, de renforcer la gouvernance et d'adapter le Secrétariat aux besoins évolutifs et de plus en plus complexes des États membres, la présidence angolaise a placé la réforme institutionnelle au cœur de son agenda.

Consciente que la crédibilité, l'efficacité et la durabilité de l'OEACP dépendent d'institutions solides, d'un leadership transparent et d'infrastructures adaptées, le Président João Manuel Gonçalves Lourenço a promu des réformes basées sur les principes de responsabilité, d'efficacité et de résilience institutionnelle.

Dans ce cadre, la présidence a atteint deux résultats institutionnels déterminants : la

nomination d'un nouveau Secrétaire général via un processus compétitif et fondé sur des règles, et la consolidation de la présence institutionnelle de l'Organisation grâce à la transition réussie vers le nouveau siège de l'OEACP.

## Nomination du Secrétaire général

Le Président João Manuel Gonçalves Lourenço a fait preuve d'un leadership décisif pour préserver l'intégrité du processus de sélection du Secrétaire général à un moment de grande sensibilité institutionnelle. Face à des positions régionales divergentes et à l'absence de consensus, la présidence a porté la question au niveau du Sommet et a facilité des délibérations inclusives et de principe, ancrées dans les dispositions de l'Accord de Georgetown révisé. Avec un calendrier clair incluant de nouvelles candidatures, la convocation d'une Session spéciale du Conseil des

ministres et la validation finale par le Sommet de la Troïka, la présidence angolaise a assuré un processus transparent, fondé sur des règles et préservant l'unité.

Dans ce contexte, un accomplissement institutionnel marquant a été la nomination réussie d'un nouveau Secrétaire général par un processus compétitif, transparent et basé sur le mérite. Bien que politiquement sensible et parfois source de divisions, le processus s'est déroulé dans le respect total des règles établies et des principes de gouvernance. En privilégiant la crédibilité institutionnelle et l'intégrité procédurale, le Président Lourenço a renforcé la confiance dans les cadres juridiques et de gouvernance de l'Organisation et assuré la stabilité institutionnelle. Le processus a abouti à la nomination du Secrétaire général Batraki comme Secrétaire général de l'OEACP pour la période 2025-2030.

## Acquisition d'un nouveau siège de l'OEACP

Un autre jalon important durant la présidence de l'Angola a été la transition réussie vers le nouveau siège de l'OEACP, suite à la vente de l'ancien ACP House. Ce résultat répondait directement à l'objectif de l'Angola de renforcer les infrastructures institutionnelles tout en rationalisant les ressources financières et opérationnelles.

Le nouveau siège a amélioré l'efficacité opérationnelle, les conditions de travail et la visibilité institutionnelle de l'Organisation. Il constitue un symbole de renouveau, de stabilité et d'engagement à long terme pour renforcer les fondations institutionnelles de l'OEACP. ■



## Partenariats, multilatéralisme et relations avec l'Union européenne

Le renforcement des partenariats et la réaffirmation de l'engagement de l'OEACP en faveur d'un multilatéralisme efficace ont constitué un pilier central de la présidence angolaise. Dans un environnement global en rapide transformation, marqué par des défis transnationaux complexes, la présidence a cherché à assurer le leadership politique nécessaire pour positionner l'OEACP comme partenaire uni, crédible et tourné vers l'avenir, capable de promouvoir les intérêts collectifs de ses États membres dans un système international fondé sur des règles.

Une réalisation historique de cette période a été la signature de l'Accord de Samoa, le 15 novembre 2023, inaugurant un nouveau chapitre dans les relations entre l'OEACP et l'Union européenne. L'Accord a établi un cadre renouvelé et global de partenariat pour relever les défis communs, notamment le changement cli-

matique, la gouvernance des océans, la migration, la santé, la paix et la sécurité, en réaffirmant des valeurs fondamentales telles que les droits humains, la démocratie, la bonne gouvernance, l'égalité de genre et l'État de droit. Sous la présidence angolaise, l'élan politique nécessaire à la finalisation de cet accord emblématique a été consolidé, soulignant l'engagement de l'Organisation envers l'action collective et l'engagement multilatéral effectif.

Au-delà de la signature, la priorité a été donnée à l'opérationnalisation précoce de l'Accord. Une réalisation décisive a été le lancement réussi de l'Assemblée parlementaire paritaire OEACP-UE et des Assemblées parlementaires régionales, les premières institutions conjointes créées dans le cadre de l'Accord de Samoa. Ce jalon historique a été atteint lors des premières réunions constitutives des Assemblées parlementaires régionales

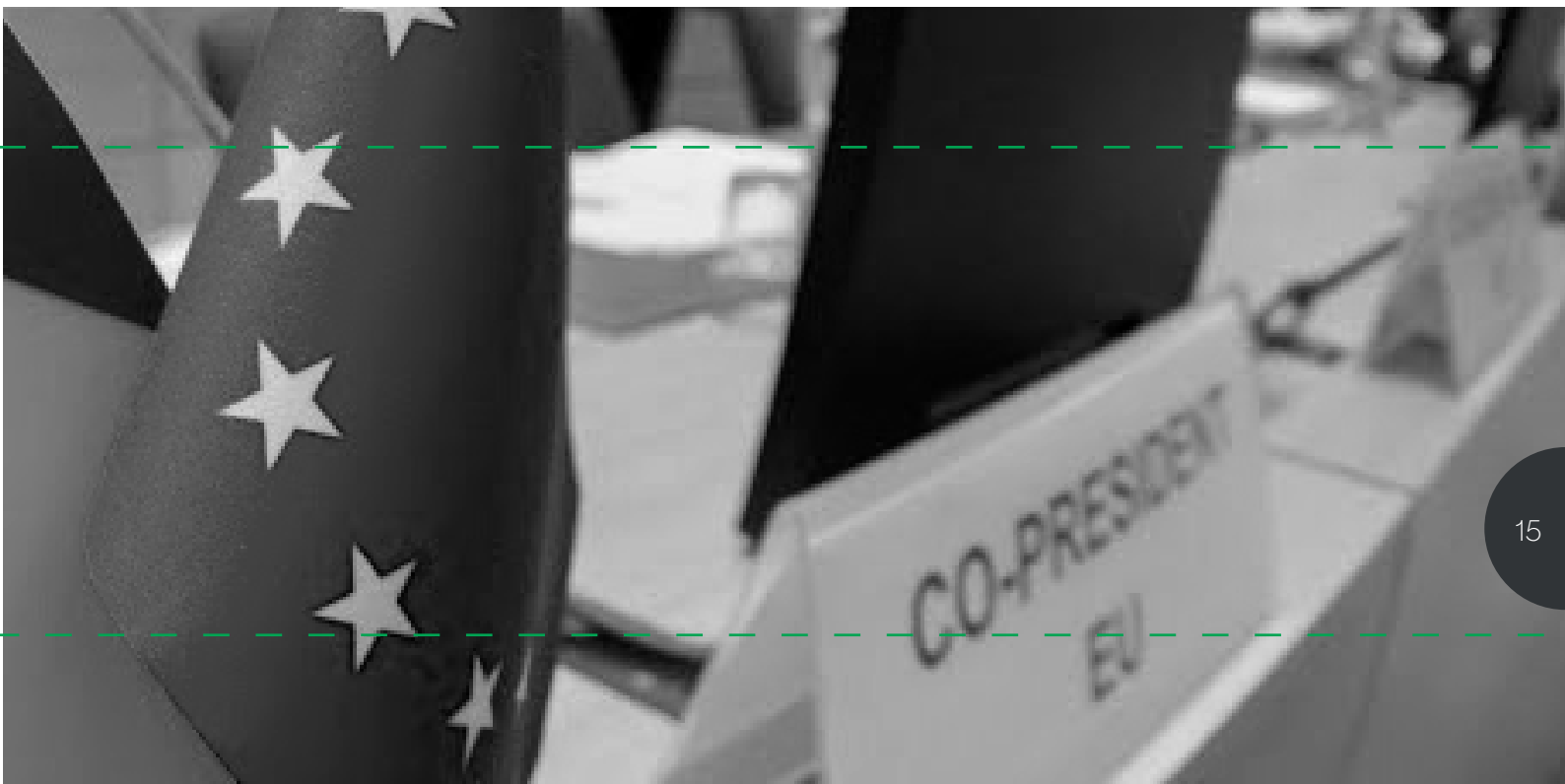
et paritaires OEACP-UE, tenues à Luanda, Angola, du 19 au 21 février 2024, et s'est conclu par l'adoption de leurs règlements internes respectifs.

Ces réunions constitutives ont été précédées par la 64<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire de l'OEACP, au cours de laquelle les membres de l'OEACP ont été dûment désignés et approuvés pour intégrer la présidence des trois Assemblées parlementaires régionales et de l'Assemblée parlementaire paritaire. La succession réussie de ces processus a assuré la cohérence institutionnelle, la légitimité démocratique et la préparation opérationnelle pour la dimension parlementaire du partenariat.

La présidence angolaise a également soutenu les efforts pour diversifier et étendre les partenariats stratégiques au-delà des cadres traditionnels de coopé-

ration, en ligne avec l'engagement de l'Organisation à renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire. Durant cette période, des contacts et engagements ont été poursuivis avec des partenaires non traditionnels en Asie, au Moyen-Orient et dans d'autres régions, ouvrant de nouvelles voies de coopération dans des domaines tels que la transformation numérique, le renforcement des capacités et l'appui au développement, avec plusieurs processus évoluant vers des accords concrets.

Dans l'ensemble, ces réalisations montrent la contribution de la présidence angolaise à renforcer l'engagement multilatéral, consolider le partenariat OEACP- UE et soutenir l'opérationnalisation effective et en temps utile de l'Accord de Samoa, renforçant ainsi le positionnement de l'OEACP comme acteur crédible, inclusif et proactif sur la scène internationale. ■





## Solidarité et leadership sur la situation politique et sécuritaire en Haïti

La crise politique, sécuritaire, humanitaire et institutionnelle en Haïti a constitué l'un des défis les plus pressants traités sous la présidence angolaise de l'OEACP. Consciente de la gravité et de la nature multidimensionnelle de la crise, ainsi que de ses implications pour la stabilité régionale et la paix et sécurité internationales, la présidence a veillé à ce que la situation en Haïti bénéficie d'une attention soutenue au plus haut niveau politique de l'Organisation.

Guidée par les principes de solidarité et de responsabilité collective qui fondent l'OEACP, la présidence angolaise a porté le sujet au Sommet de la Troïka des Chefs d'État et de Gouvernement, mobilisant une réponse politique unifiée et réaffirmant l'engagement de l'Organisation à soutenir les efforts internationaux visant à aider Haïti à surmonter sa crise. Lors du Sommet conjoint de la Troïka et des Chefs d'État et de Gouvernement des membres du Bureau de l'OEACP, les dirigeants ont accordé la priorité à la situation en Haïti et adopté une Déclaration dédiée sur la Situation Politique et de Sécurité en Haïti, articulant formellement la position collective et l'engagement de l'Organisation.

Par cette Déclaration, les dirigeants ont exprimé leur solidarité avec le peuple haïtien, reconnu les États membres ayant apporté un soutien tangible, en particulier la République du Kenya pour son leadership dans la Mission Multinationale de Soutien à la Sécurité, et exhorté la communauté internationale à appuyer la prolongation du mandat de la mission auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies.

La Déclaration a également réaffirmé le soutien aux efforts internationaux visant à résoudre la crise et a appelé au renforcement des consultations entre les membres et partenaires de l'OEACP afin d'assurer des réponses inclusives, coordonnées et durables.

Parallèlement, la présidence angolaise a souligné le besoin urgent d'une assistance humanitaire coordonnée, du rétablissement de l'ordre public et des institutions de l'État, et de la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles, conformément aux normes internationales. Les États membres ont été encouragés à soutenir Haïti par un engagement multilatéral, notamment à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que par des initiatives bilatérales et régionales. Des appels à un soutien concret ont également été formulés, y compris une assistance en matière de sécurité et le renforcement des capacités des institutions haïtiennes de maintien de l'ordre, traduisant une expression concrète et orientée vers l'action de la solidarité de l'OEACP.

Par ces actions et résultats, la présidence angolaise a démontré un leadership principal et décisif dans la mobilisation de la volonté politique collective, renforçant le rôle de l'OEACP comme acteur crédible et responsable dans la promotion de la paix et de la stabilité et dans le maintien de la tradition de solidarité de l'Organisation face aux crises affectant ses États membres. ■

## CONCLUSION

La présidence de l'Angola s'est déroulée dans une période particulièrement exigeante pour l'Organisation. Tout au long de ce mandat, l'Angola a cherché à répondre aux défis par un engagement politique accru, la revitalisation des mécanismes de leadership collectif et une action décisive pour faire face aux vulnérabilités financières et institutionnelles. Ces efforts visaient à poser des bases durables pour une OEACP transformée et renouvelée, tout en renforçant la solidarité entre les États membres dans la réponse aux crises régionales et mondiales.

Les progrès réalisés reflètent la détermination collective des États membres à garantir que l'Organisation reste crédible, résiliente et réactive aux besoins évolutifs de son univers de membres. En promouvant la réforme institutionnelle, en renforçant la gouvernance financière et en encourageant un leadership inclusif et consultatif, la présidence a contribué à renforcer l'orientation stratégique et l'efficacité opérationnelle de l'OEACP à une étape critique de son développement.

En regardant vers l'avenir, cette présidence prépare également le terrain pour un agenda renouvelé, nécessitant un engagement approfondi avec les partenaires traditionnels et émergents, une refonte du Secrétariat en tant qu'institution moderne, réactive et orientée vers les

résultats, et un renforcement de la reconnection entre les États membres fondé sur une forte coopération intra-OEACP, avec la volonté d'intensifier la coopération entre membres et de promouvoir la croissance économique collective et la résilience.

En définitive, l'héritage de la présidence angolaise réside non seulement dans les décisions adoptées ou les réformes initiées, mais aussi dans la confiance renouvelée qu'elle inspire quant à l'avenir. Elle réaffirme l'OEACP comme organisation fondée sur des règles, crédible et tournée vers l'avenir, capable de s'adapter aux dynamiques mondiales, de renforcer les partenariats et de promouvoir les intérêts et aspirations collectives de ses États membres et de leurs peuples dans les années à venir. ■







Promouvoir l'unité,  
le développement durable  
et la coopération mondiale  
entre les pays membres.



ORGANISATION DES ÉTATS  
D'AFRIQUE, DES **CARAÏBES**  
ET DU **PACIFIQUE** (OEACCP)



### Adresse

Avenue des Communautés 110  
Woluwe-Saint-Lambert  
1200 Bruxelles | Belgique



### Téléphone

+ 32 27 43 06 00



### e-Contact

[www.oacps.org](http://www.oacps.org)  
[registry@acp.int](mailto:registry@acp.int)

